

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question précise est non. Pour répondre au préambule plutôt long de la question, je dois dire que nous sommes déterminés à créer dans notre pays les conditions économiques qui permettront une baisse des taux d'intérêt.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Pourquoi ne présentez-vous pas un budget?

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TAUX D'INTÉRÊT—L'APPUI AU  
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

**M. Ed. Lumley (Stormont-Dundas):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Sauf le respect que je lui dois, le ministre ne me semble pas avoir répondu correctement à la question que lui a posée mon collègue, le député de Windsor-Ouest.

Le ministre confirmera-t-il qu'il appuie intégralement le gouverneur de la Banque du Canada et assurera-t-il à la Chambre que ce dernier continuera d'exercer ses fonctions, ou assisterons-nous à une reprise de l'affaire Coyne? Il avait fallu trois ans au gouvernement Diefenbaker pour se défaire du gouverneur de la Banque du Canada et il ne semble falloir que cinq mois au gouvernement actuel.

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, qu'on me permette de dissiper tous les doutes. M. Bouey jouit de mon plein appui. Il fait, à mon avis, un excellent travail. C'est un homme très compétent qui fait de son mieux à une époque très difficile.

Je puis vous dire que nous ne lui avons pas demandé de poser un geste contre son gré ou contre sa volonté; notre gouvernement ne le menacera jamais et ne lui donnera aucune raison de craindre quoi que ce soit. C'est tout ce que je puis vous dire pour vous rassurer.

Le gouverneur prend les mesures qui s'imposent compte tenu de la conjoncture économique de l'heure, compte tenu également de la situation assez précaire de notre balance commerciale, qui exerce elle-même une influence inflationniste.

**M. Lumley:** Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances va-t-il accorder le même appui que celui dont il a fait preuve à l'endroit de l'ancien sous-ministre des Finances, un haut fonctionnaire très compétent, M. Bill Hood? Le ministre des Finances confirmera-t-il qu'après le renvoi de M. Hood, il a rencontré ses hauts fonctionnaires pour indiquer son appui à l'endroit de ce dernier et confirmera-t-il que c'est le cabinet du premier ministre qui a imposé cette décision?

**M. Chrétien:** Quelle honte!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment cela peut être considéré comme une question supplémentaire mais je ne veux pas non plus induire le député en erreur!

Questions orales

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** J'appuie entièrement l'ancien sous-ministre des Finances, M. Hood, un homme extrêmement compétent...

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Cela va être dangereux.

**M. MacEachen:** Votre appui s'apparente au baiser de Judas.

● (1130)

**M. Crosbie:** Il est un excellent fonctionnaire, et je suis heureux de constater qu'il compte parmi les députés d'en face de bons amis qui n'hésitent pas à traîner son nom en public en posant ce genre de questions. Je ne crois pas que cela lui soit très utile.

\* \* \*

L'ÉNERGIE

LE POSTE DE PRÉSIDENT DU GROUPE D'ÉTUDE POUR  
PETRO-CANADA

**M. Gary F. McCauley (Moncton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et elle fait suite à celle que je lui ai posée hier. Je rappelle à la Chambre que ma question d'hier avait trait au président du groupe d'étude sur Petro-Canada, M. McDougall, qui, bien qu'en congé comme président de la compagnie Labatts, continue à toucher son plein traitement de cette société. Cette société appartient à Brascan, laquelle a fait savoir qu'elle était intéressée à se porter acquéreur de Petro-Canada. Le ministre a-t-il réussi à trouver la réponse à cette question?

**M. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est que le président du groupe d'étude, M. McDougall, est actuellement en congé de la compagnie Labatts Limitée. Il n'a pas l'intention de retourner travailler pour cette société à la fin de son congé. En fait, il va mettre fin à son association avec cette société.

**M. McCauley:** Peu importe qu'il ait l'intention de revenir ou non à la fin de son congé, continue-t-il à toucher son traitement?

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier qu'il touche son traitement.

**Des voix:** Non.

**M. Hnatyshyn:** Il est en congé avec traitement. Il est en voie de quitter son emploi, ce qu'il fera effectivement. Mais quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit hier, la question du député découle d'une affirmation qui est sans aucun fondement. En effet, la société Brascan a déclaré publiquement qu'elle n'était aucunement intéressée à faire l'acquisition de la société Petro-Canada comme telle ni d'aucune de ses possessions, de sorte que la question du député n'est absolument pas pertinente.